



Stichting Overheidsopdrachten
Fondation Marchés Publics



TenderBaromètre



Stichting Overheidsopdrachten
Fondation Marchés Publics



Ce TenderBaromètre présente plusieurs analyses concernant le nombre de marchés publics lancés par une entité soumise à la réglementation des marchés publics¹.

En Belgique, cela représente annuellement plus de 20.000 procédures d'achat publiées, réparties en environ 33.000 lots. Ils constituent un aspect crucial de notre économie et représentent 15,3 % du PIB de notre pays, avec un volume d'achat de plus de 85 milliards d'euros.²

Grâce à une collaboration unique avec **Tender Experts** (www.tenderexperts.be), qui regroupe toutes les informations sur l'ensemble des marchés publics à partir du 1er janvier 2016 dans une seule base de données, la **Fondation Marchés Publics** (www.fondationmarchespublics.org) peut offrir de nouvelles perspectives à tous.

Lors de la constitution de la base de données, il a été veillé à ce que chaque pouvoir adjudicateur et chaque entreprise participant soit inclus de manière unique dans la base de données, notamment sur la base de leur numéro CBE. Chaque lot a également été catalogué séparément.

Cette distinction permet d'obtenir pour la première fois une vue beaucoup plus explicite du marché public belge : quels pouvoirs publics/entités lancent des appels d'offres, celles/ceux qui ne lancent pas d'appels d'offres, quelles entreprises soumissionnent, quelles sont celles qui remportent, quel marché (et à quelles reprises),

Grâce à la possibilité offerte par Tender Experts à la Fondation Marchés Publics de produire des données agrégées à partir de leur base de données, il est désormais plus facile de répondre aux questions concernant les tendances statistiquement pertinentes en matière de marchés publics et aux questions spécifiques concernant un secteur ou une autorité particulière, et de visualiser les données.

La Fondation Marchés Publics a pour objectifs, entre autres, de souligner constamment l'importance des marchés publics, de promouvoir et de diffuser la compréhension et les connaissances (basée sur des données) de ce marché : avec la publication régulière du Baromètre, elle souhaite contribuer à des discussions plus factuelles dans le contexte des marchés publics.

¹ Le marché public est un contrat à titre onéreux conclu entre un ou plusieurs opérateurs économiques, privés ou publics, et un ou plusieurs adjudicateurs (pouvoirs adjudicateurs, entités adjudicatrices) et ayant pour objet l'exécution de travaux, la fourniture de produits ou la prestation de services.

² OECD, *Panorama des administrations publiques 2021, poids des marchés publics*, <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/8c0d04cb-fr/index.html?itemId=/content/component/8c0d04cb-fr#fig8-1>.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MARCHÉS	- 3 -
NATIONAL	- 3 -
RÉGIONAL	- 6 -
INDICE DE CONCURRENCE	- 7 -
NOMBRE D'OFFRES PAR LOT	- 7 -
MARCHÉS NON ATTRIBUÉS ET ANNULATION	- 8 -
INDICE DE TRANSPARENCE	- 9 -
INFORMATIONS D'OUVERTURE	- 9 -
INFORMATIONS D'ATTRIBUTION	- 10 -
GAGNANTS	- 11 -



Évolution du nombre de marchés

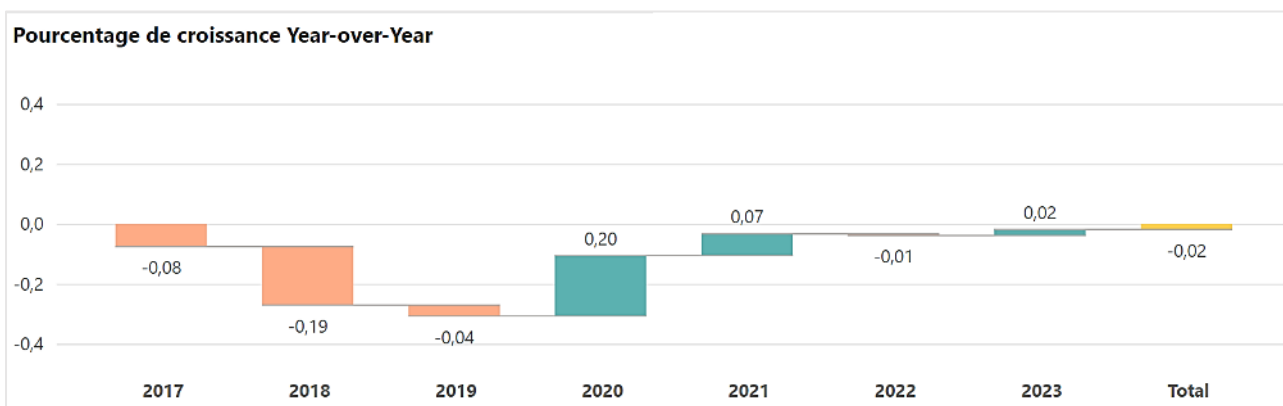
National

Le nombre d'avis de marchés publics de tous les adjudicateurs situés sur le territoire belge, publié sur e-Procurement et sur Tenders Electronic Daily (TED) diminue de 2016 à 2019.

À partir de 2020, la tendance à la hausse du nombre des avis de marchés reprend avec une augmentation de 20% par rapport à 2019.

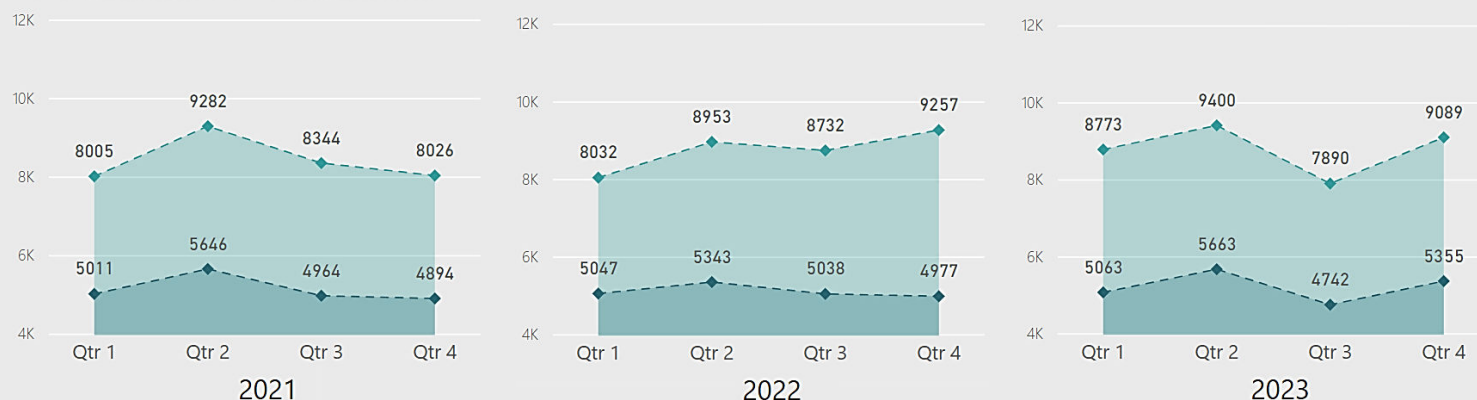
En 2023, seuls 2% de contrats supplémentaires sont publiés par rapport à l'année précédente. Nous constatons une baisse minimale de 2 % du nombre de commandes annoncées d'ici la fin de l'année 2023 par rapport aux chiffres enregistrés durant l'année 2016.

Année	Nombre de marchés	Nombre de lots
2016	22.216	34.812
2017	20.528	33.278
2018	16.527	29.721
2019	15.920	28.931
2020	19.131	32.648
2021	20.515	33.657
2022	20.405	34.974
2023	20.822	35.151



Nombre de marchés et de lots par trimestre

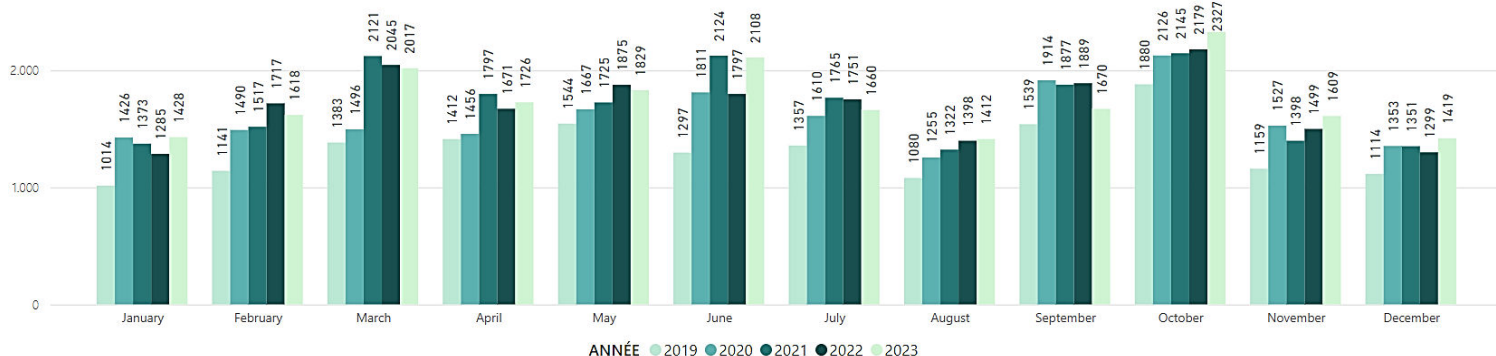
—◆— Nombre de marchés —◆— Nombre de lots



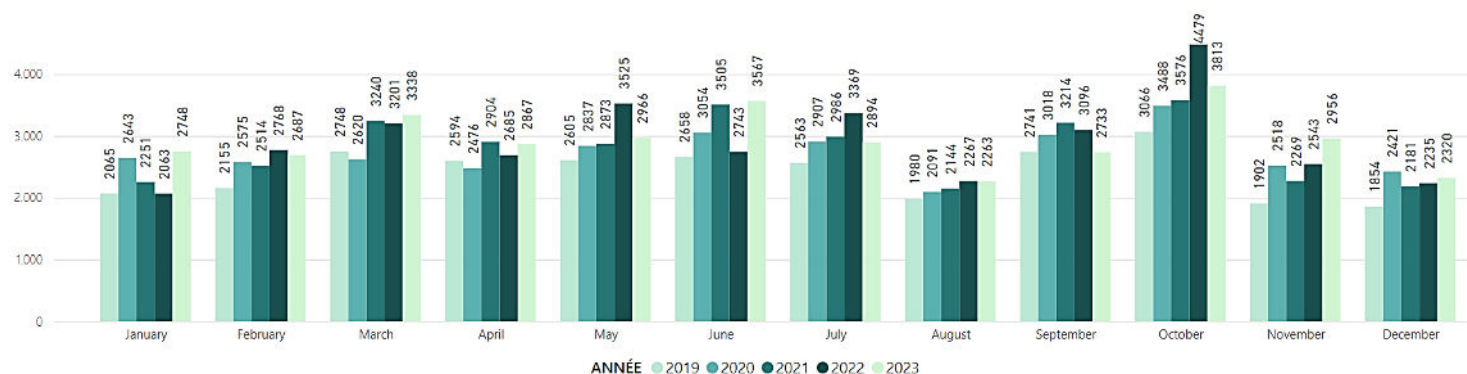
En général, la plupart des marchés publics sont lancés au cours du deuxième et du quatrième trimestre de l'année. En 2023 également, la plupart des annonces se font au cours du 2e et du 4e trimestre.



Nombre de marchés par mois



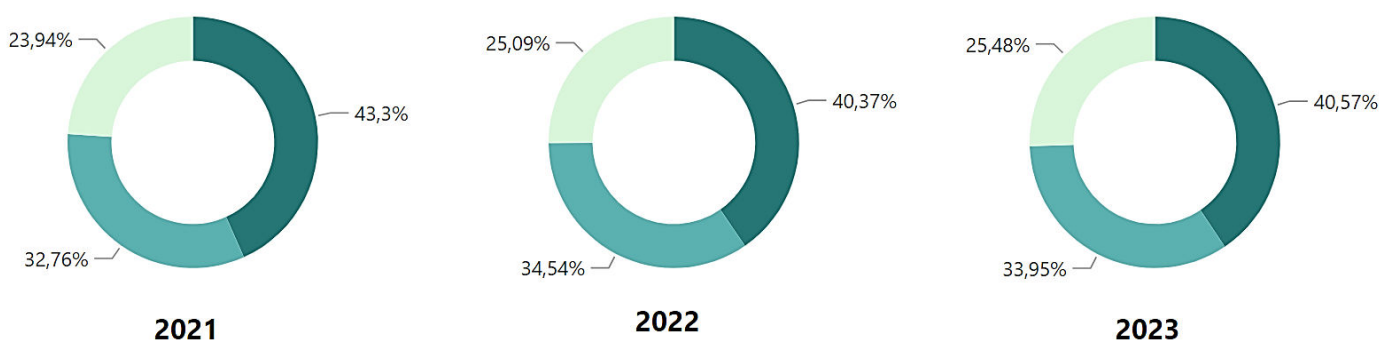
Nombre de lots



La répartition du nombre d'annonces de marchés par mois est relativement stable au fil des ans. La plupart des avis sont annoncés en octobre.

Répartition par type de marché

● TRAVAUX ● FOURNITURES ● SERVICES



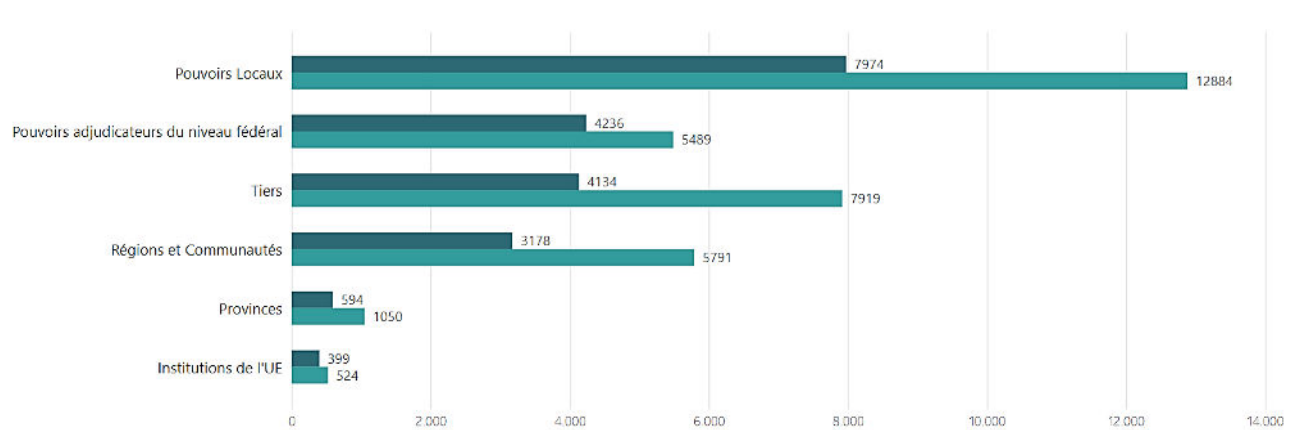
En termes de répartition par type de marchés, la répartition reste relativement stable au fil des ans. Les marchés relatifs aux travaux diminuent de 3% entre 2021 et 2023 tout en restant la part la plus importante avec 40%. Un tiers des marchés publiés sont des marchés de services, contre un quart de marchés de fournitures.



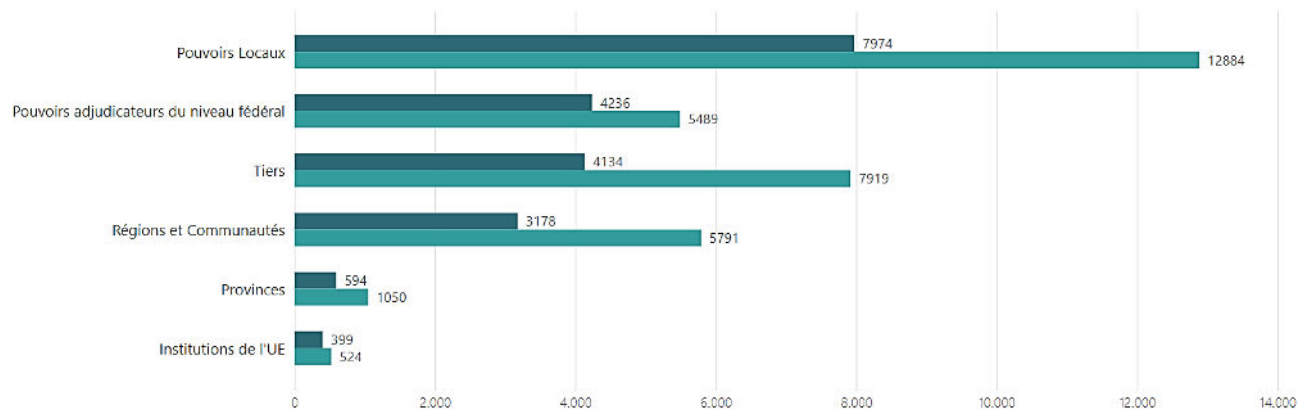
Nombre de marchés et de lots par type d'adjudicateur

● Nombre de marchés ● Nombre de lots

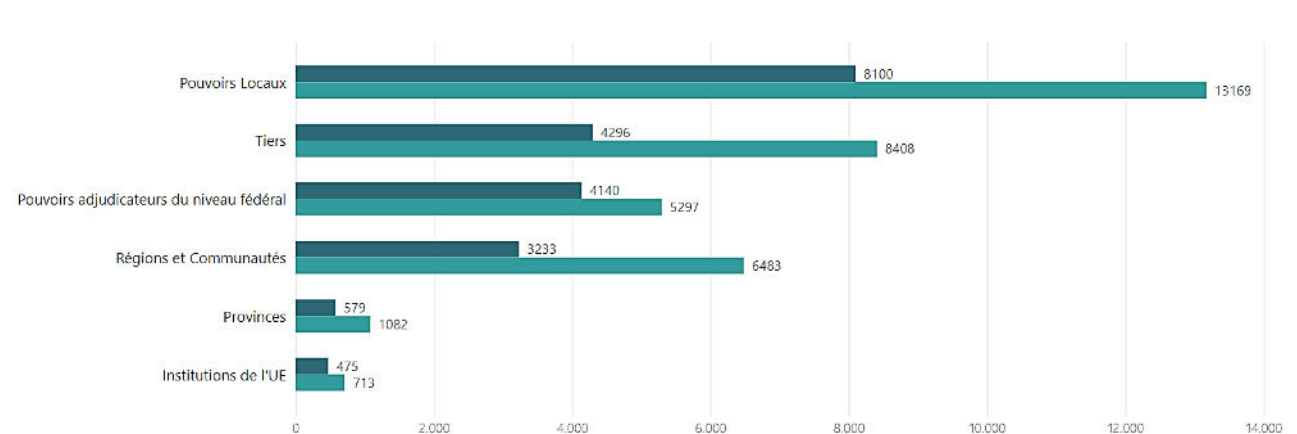
2021



2022



2023

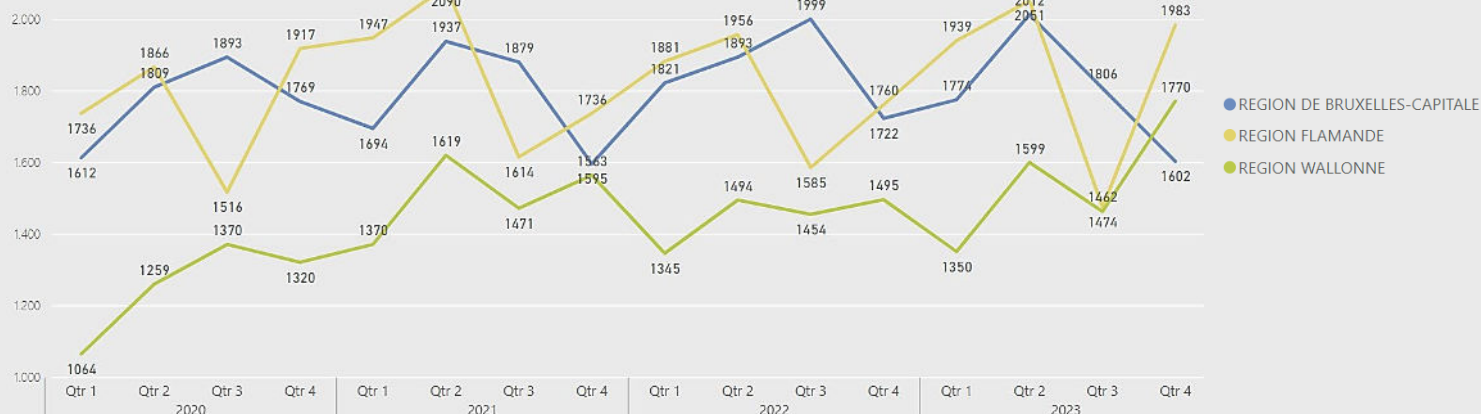


Les pouvoirs locaux publient le plus grand nombre de marchés et de lots sur e-Procurement et TED. Les provinces et les institutions européennes situées en Belgique sont les administrations qui publient le moins de nouveaux appels d'offres par an.



Régional

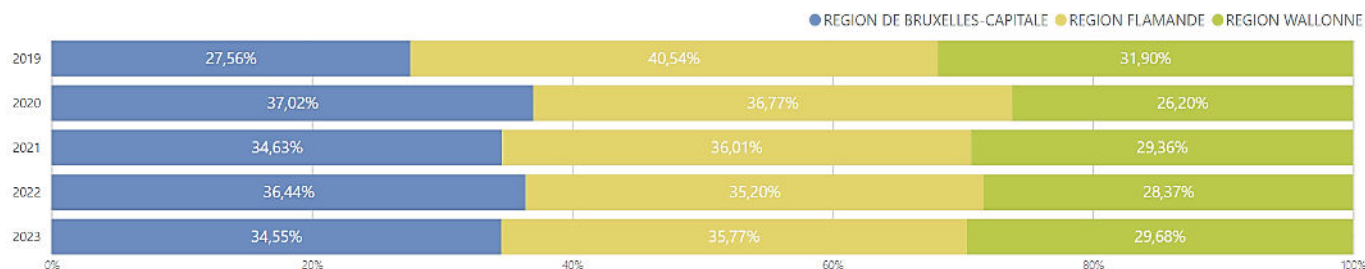
Nombre de lots par trimestre



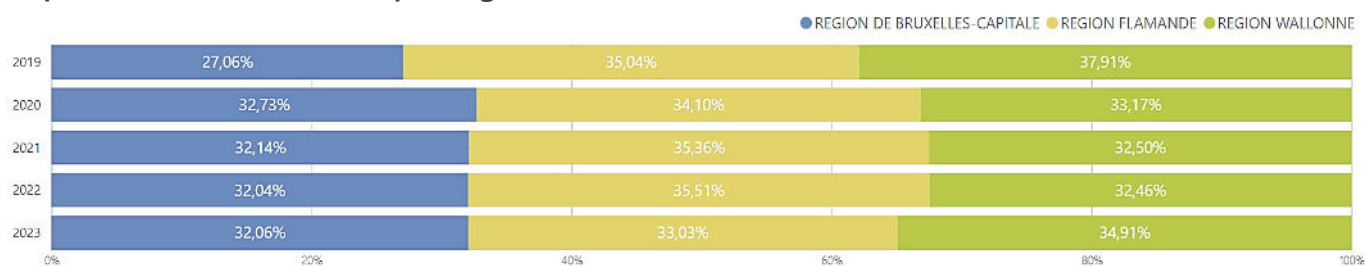
Le nombre de publications de marchés par trimestre n'est pas toujours uniforme d'une région à l'autre. Par exemple, on constate que la Région de Bruxelles-Capitale et la Région wallonne ont le taux de publication le plus élevé au 3e trimestre 2020, tandis que la Région flamande atteint le taux le plus élevé au 4e trimestre 2020.

De même, on constate que le taux de publication au 4ème trimestre 2023 augmente pour les Régions flamande et wallonne, alors que le nombre d'annonces pour la Région de Bruxelles-Capitale vient de diminuer par rapport au trimestre précédent.

Répartition des marchés par région



Répartition artition des lots par région



Bien que la Région wallonne représente le plus petit nombre de marchés publiés en 2023, en observant la répartition du nombre de lots par région, on constate une part plus importante du total, ce qui amène à conclure que la Région wallonne divise plus souvent ses marchés en lots, une démarche susceptible de favoriser la participation des PME à la passation de marchés publics.

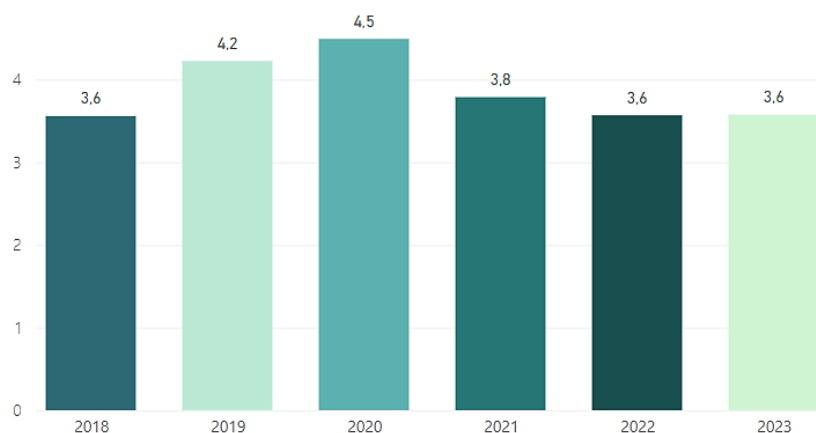
Indice de concurrence

L'indice de concurrence examine le nombre d'offres disponibles aux adjudicateurs belges pour attribuer leurs marchés, ou encore combien d'offres sont soumises en moyenne par lot. Ces données sont extraites des procès-verbaux d'ouverture publiés par les adjudicateurs belges sur la plateforme nationale d'e-Procurement.

Nombre d'offres par lot

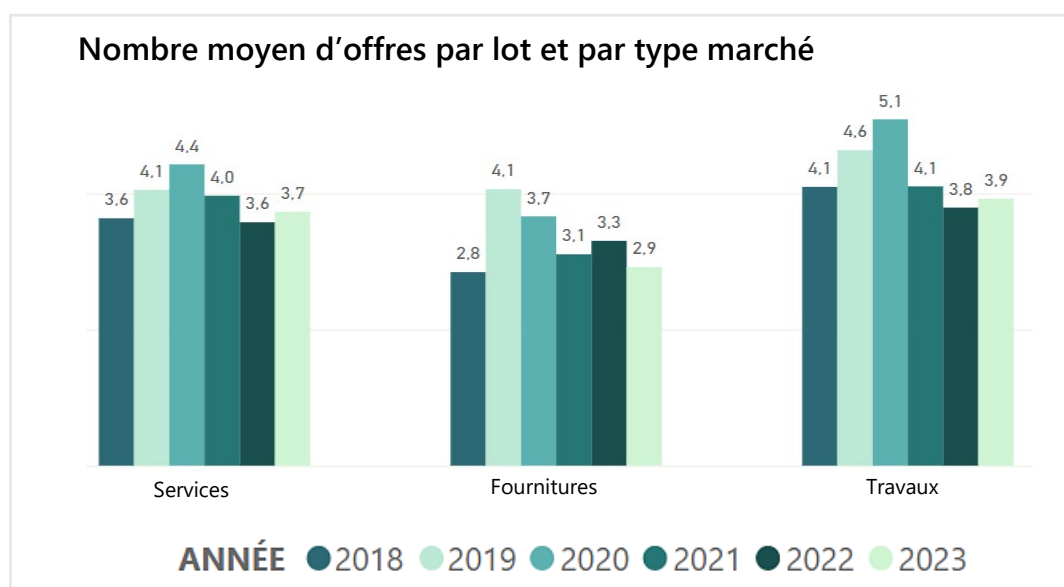
Malgré une tendance générale à la hausse de 2018 à 2020, qui montre que pendant cette période, de plus en plus d'entreprises ont soumissionné à des marchés publics, le nombre de participants recommence à diminuer à partir de 2021.

En 2023 le nombre moyen d'offres soumises par lot (3.6) reste le même qu'en 2022.

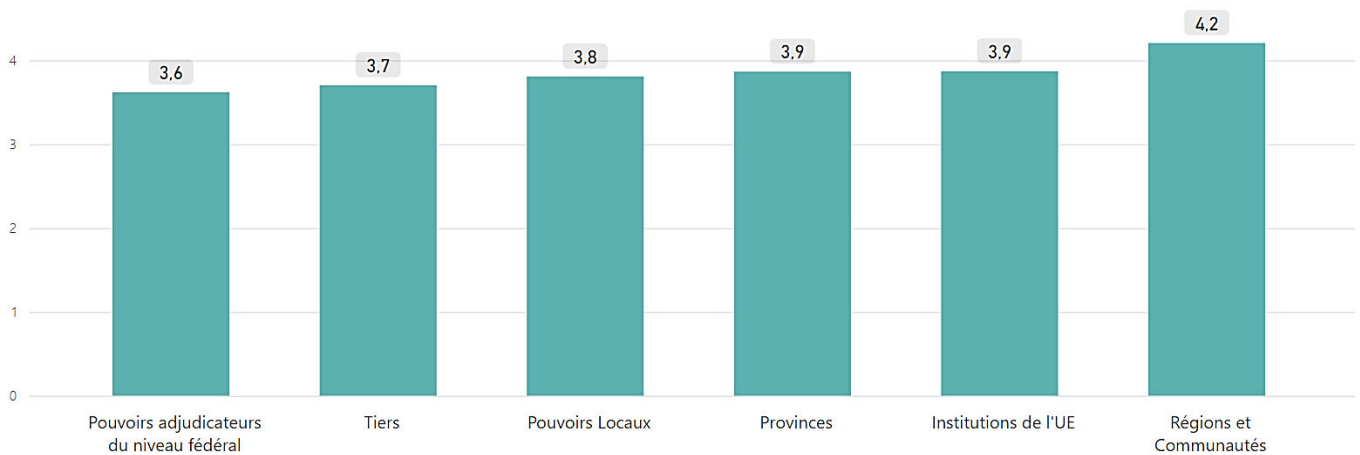


Il est généralement considéré qu'une diminution de l'indice de concurrence est défavorable à l'utilisation optimale des fonds publics. Cependant, les entreprises suggèrent que le coût des offres déposées dans le cadre des marchés publics reste élevé, avec un taux de réussite ne dépassant pas 1 sur 4 par lot.

Les chiffres détaillés révèlent en outre qu'il existe des différences notables dans le nombre d'offres soumises en fonction de la nature du marché. Les marchés de travaux font généralement l'objet d'un plus grand nombre d'offres que les marchés de services et de fournitures.



Nombre moyen d'offres par lot et par type marché

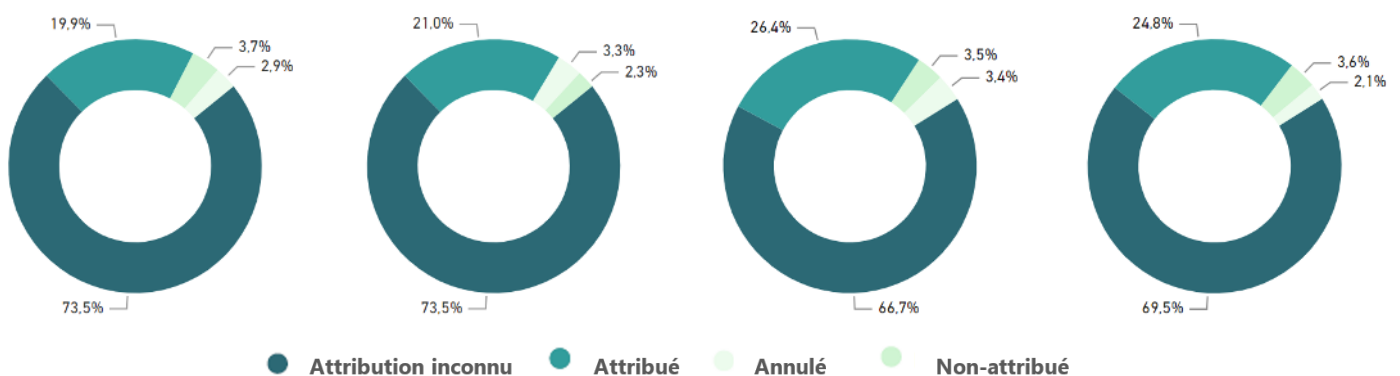


Sur la période de 2018 à fin 2023, les Régions et Communautés ont reçu en moyenne le plus grand nombre d'offres par marché.

Marchés non attribués et annulation

Il est intéressant de noter que 5 à 7 % des marchés lancés par les acheteurs belges ne débouchent pas sur un véritable contrat. Pour ces marchés, des avis de "non-attribution" ou "annulation" sont publiés sur le portail e-Procurement.

Pour les pouvoirs publics, cela implique une perte importante de temps et de ressources. Sachant qu'en moyenne 3,6 offres sont soumises pour chaque marché en 2023, ces avis d'abandon et de non-attribution de marchés entraînent également une "perte" supplémentaire de ressources parmi les entreprises qui ont soumis leurs offres "inutilement"



Indice de transparence

Informations d'ouverture

Les informations d'ouverture publiées par les autorités belges sur e-Procurement nous permettent de connaître les entreprises qui participent aux marchés publics publiés.

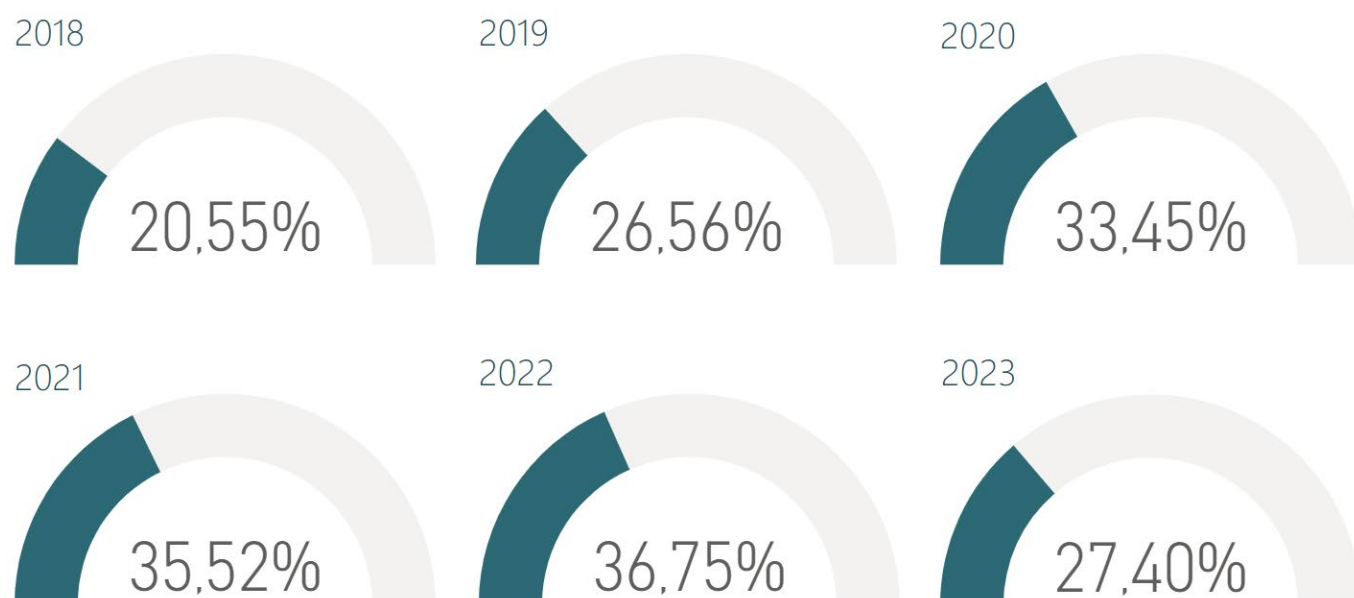
Les chiffres ci-dessous sont basés sur le nombre de lots.

Bien que la tendance générale soit à la hausse, nous observons que seulement une minorité d'acheteurs communiquent de façon transparente les entreprises qui participent à leurs marchés. En effet, la transparence des marchés est un gage d'efficacité, même s'il n'existe aucune obligation de divulguer les informations relatives à l'ouverture des marchés. Des marchés efficaces entraînent une qualité accrue des marchés publics, ce qui permet de maximiser l'impact social de la dépense publique.

Vue que les marchés publics annoncés en 2023 n'ont pas encore tous été ouverts et/ou attribués, le pourcentage d'informations sur l'ouverture des marchés pour 2023 n'est pas encore définitif. De même, pour 2022, ceci peut encore avoir un effet, en particulier pour les contrats dont la période d'ouverture et/ou d'attribution est plus longue.

Informations publiées sur l'ouverture - % du total des lots

INSTITUTIONS BELGES



Informations d'attribution

La réglementation européenne prévoit que toute administration est tenue de divulguer à qui elle a attribué différents marchés lorsque certains seuils sont dépassés. Dans les secteurs classiques, le seuil pour les marchés de fournitures et de services est de 215 000 euros hors TVA (140 000 euros pour les administrations centrales), et de 5 382 000 euros hors TVA pour les marchés de travaux. Pour la période 2024-2025, ces montants ont été fixés respectivement à 221 000 euros hors TVA, (143 000 euros) et 5 538 000 euros hors TVA.

Le législateur belge a récemment décidé qu'un avis de marché simplifié devait également être publié pour les marchés inférieurs au seuil européen. Cette mesure est entrée en vigueur le 1er septembre 2023. L'effet de cette disposition supplémentaire en matière de transparence ne peut donc pas encore être mesuré à ce jour.

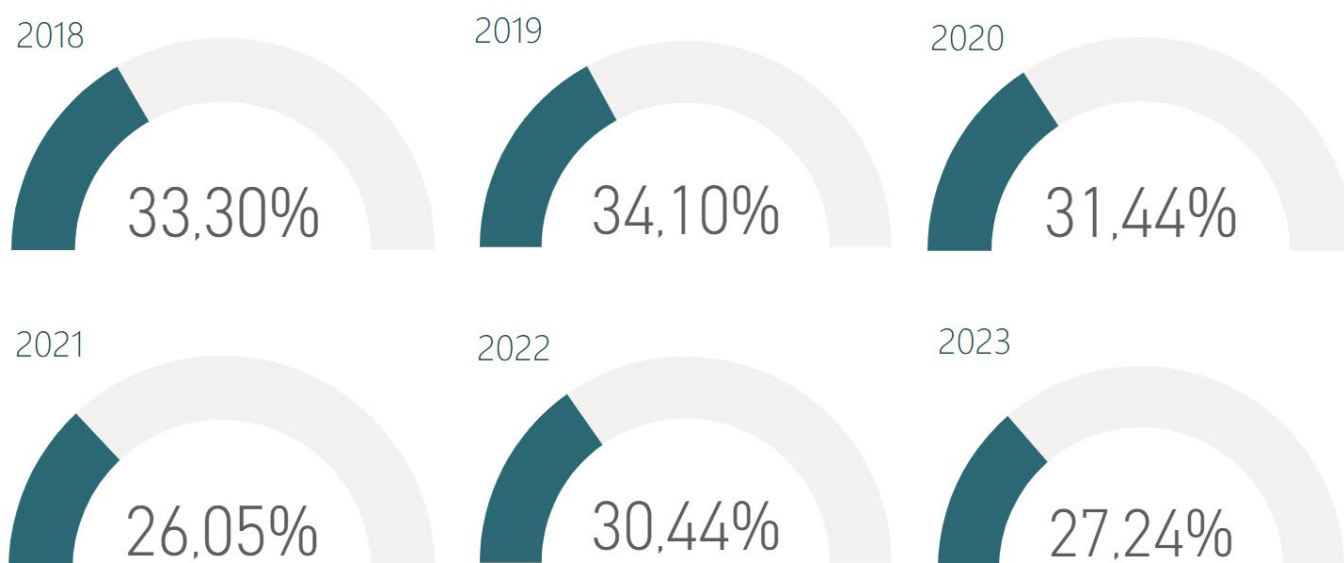
Ci-dessous, le pourcentage des cas où les pouvoirs adjudicateurs belges annoncent l'entreprise qui a remporté le marché est indiqué. Lorsque l'on examine ces chiffres, il est nécessaire de rappeler que dans environ 5 à 7 % des cas, un contrat n'est pas attribué ou est annulé.

La publication des informations relatives à l'attribution se fait dans environ un cas sur trois. Bien que la transparence de l'ouverture et de l'attribution stimule la concurrence, nous constatons une baisse de la transparence de la décision d'attribution en 2020. En 2021, seules 26 % des décisions d'attribution sont divulguées. L'année 2022 n'atteint pas (encore) le niveau le plus élevé de 2019, à savoir 30 %.

L'année 2023 est exclue de l'analyse ci-dessus car tous les marchés (et lots) ayant été annoncés cette année-là n'ont pas encore été ouverts et/ou attribués. Par conséquent, il n'est pas encore possible de donner une réponse définitive sur le pourcentage correct d'informations relatives à l'attribution par rapport au volume total de contrats. Il reste à voir si l'écart avec les années précédentes sera comblé et si, en 2023, les pouvoirs adjudicateurs augmenteront à nouveau la transparence.

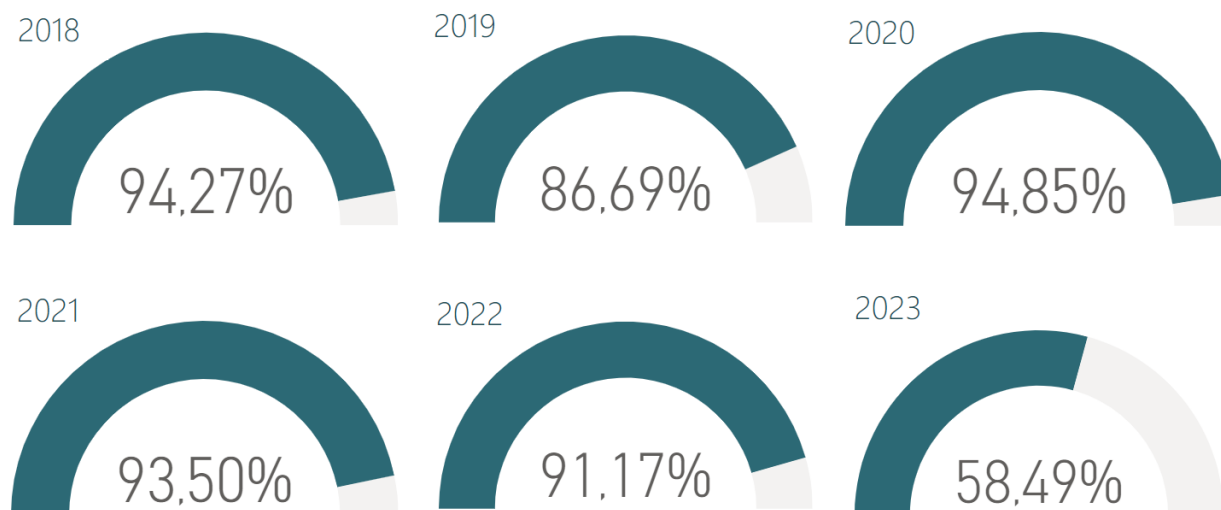
Informations publiées sur l'attribution - % du total des lots

INSTITUTIONS BELGES



À titre de comparaison, le pourcentage d'informations sur les attributions publiées par les institutions européennes basées en Belgique est indiqué ci-dessous.

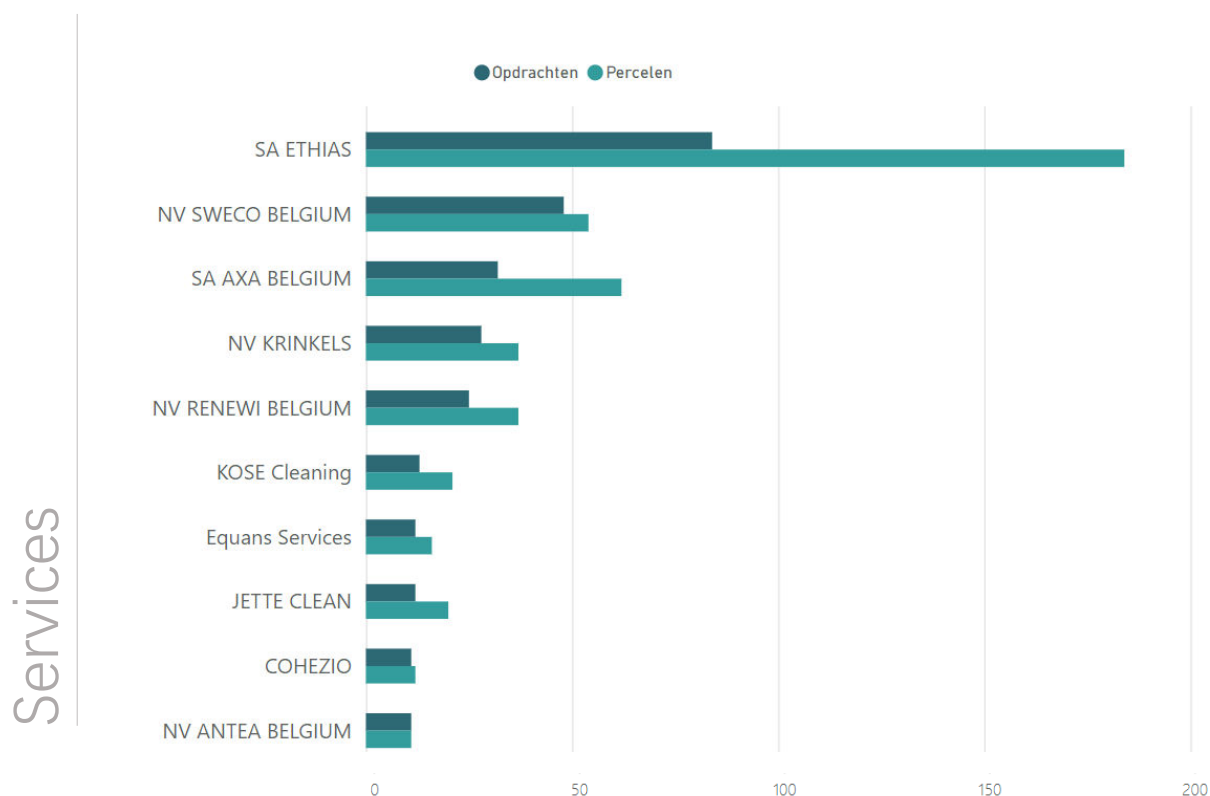
Informations publiées sur l'attribution - % du total de lots INSTITUTIONS EUROPEENNES situées en Belgique



Gagnants

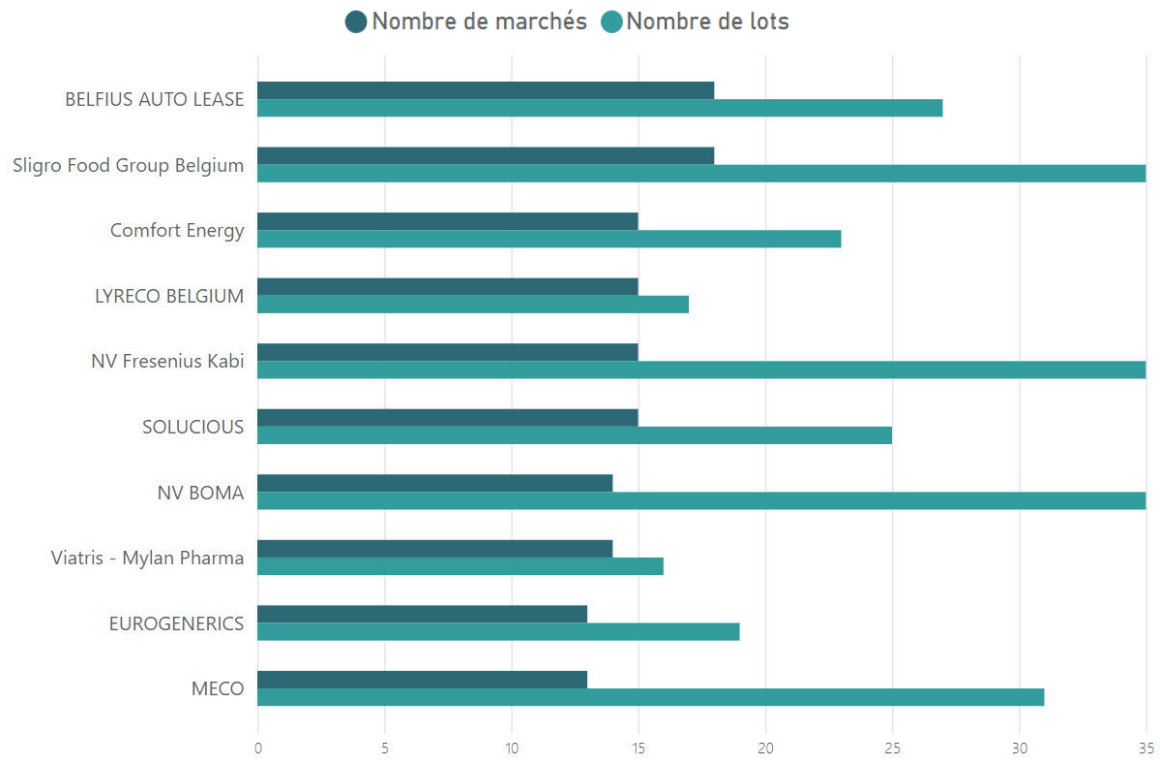
3.501 entreprises distinctes ont remporté un ou plusieurs marchés belges en 2023. Toutefois, seule une partie des attributions a été publiée (27,24 %), de sorte qu'il y a certainement beaucoup plus d'entreprises qui réalisent une partie de leur chiffre d'affaires par le biais de marchés publics.

Les entreprises qui ont le plus souvent remporté des marchés au cours de l'année écoulée sont répertoriées ci-dessous, par type de marché.

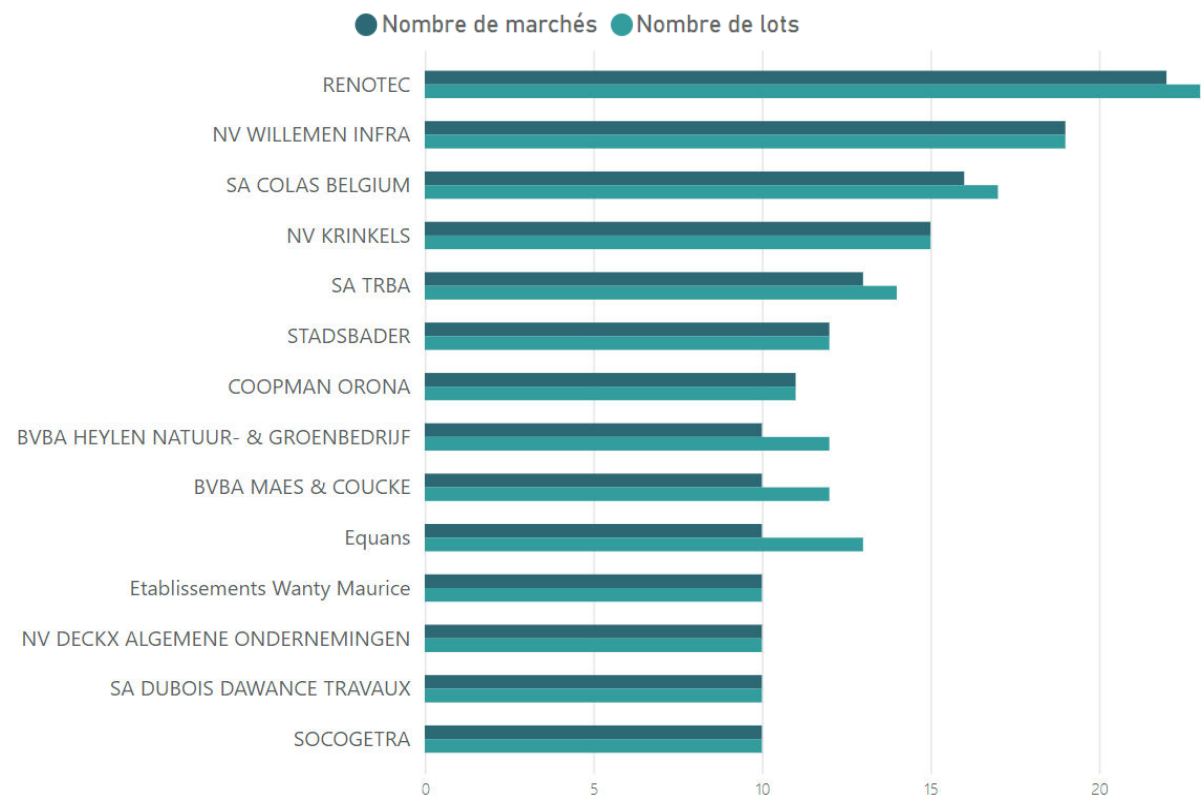




Fournitures



Travaux





Stichting Overheidsopdrachten
Fondation Marchés Publics

Place de la Vieille Halle aux Blés 3, b. 2
1000 Bruxelles

www.fondationmarchespublics.org
info@belgiantenders.org
+32.2.788.32.79



Merci à nos partenaires



Deloitte.

